



La Brève

du réseau des AMAP de Midi-Pyrénées
www.amapreseau-mp.org

Janvier 2011

Avis aux correspondants :

Vous êtes les relais entre le réseau et votre AMAP : paysans et mangeurs nous COMPTONS vraiment SUR VOUS pour que vous retransmettiez aux adhérents et au paysan et communiquiez aussi des infos que vous aimeriez faire partager. *(En pièce jointe la brève au format pdf)*

Vie ASSOCIATIVE

Quelques rappels sur le Réseau et son fonctionnement

Le réseau des Amap Midi-Pyrénées est une association loi 1901, administrée par un conseil d'administration et un bureau.

Le conseil d'administration (CA) : il est composé de 20 à 30 membres maximum, représentant à parité égale les producteurs et les consommateurs. Il est élu lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle (AGO).

Le mandat de chaque administrateur est de 3 ans. Chaque année, un tiers est renouvelé.

Le bureau : ses membres sont élus lors de la 1ère réunion du CA qui suit l'assemblée générale.

Une permanence (9h-13h du lundi au vendredi) est assurée par Eve Barbaza, salariée en tant qu'assistante administrative. Le CA a voté en 2010, à l'unanimité des présents ou représentés, son embauche définitive en CDI, faisant suite à deux CDD consécutifs de 6 mois.

Point sur les ateliers de réflexions

Les différents ateliers démarrés en 2010 suivent leurs cours ...

L'atelier **Communication** prépare un questionnaire à l'attention de tous les correspondants AMAP. Le nouveau site internet a été mis en ligne et un travail de tri des documents et articles disponibles a été entrepris.

L'atelier **Organisation** a envoyé un questionnaire à tous les adhérents (par l'intermédiaire des correspondants), dont la réflexion portait sur la rédaction du futur règlement intérieur qui sera présenté et soumis au vote des adhérents lors de la prochaine AGO.

L'atelier **Aide aux producteurs** a également envoyé un questionnaire à tous les producteurs en AMAP. A suivre ...

L'atelier **Essaimage** prépare actuellement un "kit essaimage", qui sera présenté lors d'une réunion dont la date n'est pas encore fixée, où seront conviés tous les producteurs et mangeurs souhaitant prendre part à l'action essaimage des AMAP.

Réunion des producteurs

Une réunion des producteurs s'est déroulée le 20 décembre 2010.

La matinée était consacrée aux candidats. Après une présentation du concept AMAP, chacun d'entre eux a été invité à aller rencontrer un paysan déjà en AMAP qui le parrainera et accompagnera son projet d'AMAP. Pour nombre d'entre eux, il nous faudra initier des groupes. Les bénévoles qui s'impliquent dans l'essaimage ont besoin de savoir si dans votre secteur, vous pensez qu'une autre AMAP peut être initiée, si vous connaissez des personnes qui pourraient porter le démarrage d'un autre groupe. En légumes mais aussi pour les autres produits : les éleveurs sont très nombreux à nous solliciter.

L'après-midi, une douzaine de producteurs en AMAP se sont réunis pour faire connaissance, partager leurs techniques culturelles et débattre de divers sujets les touchant de près.

Rendez-vous avec la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP):

Le réseau des Amap Midi-Pyrénées prend l'initiative

Le début de l'année a été caractérisé par des interventions multiples des services de l'état DGCCRF (1) et DSV(2), auprès des producteurs en Amap dans plusieurs régions de France (contrôle des exploitations,

visites inopinées sur les lieux de distribution, etc.).

Le bureau de l'Association « Réseau des Amap Midi-Pyrénées » s'est saisi de la question en prenant l'initiative d'un rendez-vous avec les services de la DDPP(3) à Toulouse, lequel s'est déroulé le 9 juillet dernier à la Cité Administrative en présence de cinq représentants des divers services concernés (fruits et légumes, bio, au niveau départemental et régional).

Il nous a été confirmé qu'une enquête nationale sur les Amap a bien été décidée en 2010, en vue de « comprendre », « rapporter » et le cas échéant « légiférer », sur ce mouvement qui prend de plus en plus d'importance en France.

Une explication détaillée du fonctionnement des Amap au sein de notre association a été faite à des interlocuteurs intéressés mais ayant à l'évidence une connaissance partielle de ce qui a pourtant été initié depuis plus de sept ans en Midi-Pyrénées.

Il faut rappeler que la principale mission de ces agents de l'état, consiste à protéger le consommateur, des abus ou fraudes éventuels que des producteurs, commerçants ou industriels pourraient faire subir à tout un chacun, tant sur le plan de la qualité des produits vendus, que des pratiques commerciales déployées pour y parvenir.

Il nous a paru important de ne pas tomber involontairement sous le coup d'une réglementation qui nous aurait échappé, ou d'inciter à des pratiques répréhensibles.

C'est pourquoi les éléments recueillis lors de cet entretien ont été confiés à l'étude approfondie d'un conseil juridique, chargé de vérifier au-delà des textes, que nos pratiques sont conformes au droit et aux règles qui régissent la vente des produits alimentaires, tels que légumes, viandes et autres.

Ce travail a débouché sur des recommandations de notre association à ses adhérents, pour leur permettre de continuer à « essayer » le concept des Amap, tout en étant rassurés sur la viabilité de leur pratique militante et alternative au regard des règles en vigueur.

(1)DGCCRF : Direction Générale du Commerce, de la Concurrence et de la Répression des Fraudes

(2)DSV : Direction des Services Vétérinaires

(3)DDPP : Direction Départementale de la Protection des Populations (regroupement des services de la concurrence, de la répression des fraudes et de la direction des services vétérinaires)

Lieux de distribution

Le Réseau a signé une convention avec la ville de Toulouse pour la mise à disposition de lieux de distribution.

Vous pouvez nous contacter pour demander l'envoi d'un courrier à Monsieur le Maire, si possible en indiquant des lieux municipaux déjà repérés.

La CHRONIQUE des AMAP

Point adhérents

Aujourd'hui, 3570 familles, mangeurs et producteurs, adhèrent au Réseau des AMAP Midi-Pyrénées !

Carnet Rose

Bienvenue aux nouvelles AMAP créées depuis mi-2010 ...

AMAP Escal'hop à Escalquens, avec Juergen SCHULER (viande).

AMAP Grand Jardin à l'Union (31) avec Marie DESBEAUX et Dominique LAMAMY (légumes). Cette Amap remplace l'Amap Chayottes.

AMAP Mesples à Castera Verduzan (32) (seulement 3 adhérents) : Sonia CORON et Sébastien LASPORTES (légumes).

AMAP Canteperdrix à Castelfranc (46) avec Jérôme et Nathalie FREMONT (fruits).

AMAP Les Bouscarels à Castelfranc (46) avec Marc ANTHEAUME (fromages de chèvre).

AMAP Del'ort à Pradines (46) avec J-B MOULY et Maillys VITTECOQ (légumes)

AMAP Foxa Pouss à Figeac (46) avec Damien PONTARLIER et Séverine ROULLIER (légumes)

Trois AMAP de produits dérivés des céréales ont été créées avec Stéphane SANSONETTO :

AMAP St Pierre d'Ax Céréales à Blagnac (31),

AMAP Lardenne Céréales à Toulouse Lardenne (31),

AMAP Union Céréales, à l'Union (31).

De nouveaux producteurs ont rejoint des AMAP existantes en créant leurs propres contrats :

Apam'amap (09) avec Alain SALCEDO (Porc)

AMAP Candie (31) avec Benoit et Véronique VOYER (fromages de chèvre)

AMAP Coquelicot (31) avec Cathy RECHENSTEIN (Volaille)

AMAP Pouy du touges (31) avec Jean-Michel et Marylène BARTHELEMY (Volaille)

AMAP Ulysse et AMAP 3 Arches (31) Michel et Rose-Marie ANZALONE (Bœuf) et Patrick KIRCHNER (Agneaux)

AMAP Au + Pré (31) Anna et Nicolas MYSLINE (Volaille)

AMAP Potager d'Antan (12) avec VAYSSE Bruno (Agneau) et Pascal RECOULES (Porc).

TRUCS ET ASTUCES

Avis aux comités de pilotage !!

Le nouveau site internet : www.amapreseau-mp.org , vous offre la possibilité de mettre à jour ou de compléter les informations sur votre AMAP. Pour cela, il vous suffit de demander votre mot de passe à Eve (cf ses coordonnées en fin de Brève).

Faire vivre la liste d'attente

Malgré des listes d'attente conséquentes, chaque AMAP a pu faire l'expérience d'un renouvellement de contrat difficile où les personnes inscrites sur la liste ne répondent plus, ne sont plus intéressées, ont trouvé d'autres solutions ...etc. Vous pouvez limiter la désertion des listes d'attente en impliquant ces personnes dès leur inscription, par exemple en leur envoyant les lettres d'infos de la ferme. C'est une manière simple de conserver un contact avec elles et de les impliquer dans la vie de l'AMAP avant même leur adhésion.

Correspondants, votre rôle

Le fait d'avoir constitué une AMAP dont les membres sont adhérents au réseau régional vous permet d'être destinataire d'un certain nombre d'informations. Il faut pour cela avoir créé une adresse mail générique (nous contacter pour le format) et envoyé la fiche signalétique de votre AMAP à Eve Barbaza. Votre adresse mail générique est ensuite intégrée dans la liste de diffusion des « correspondants ». Cette liste est modérée, c'est-à-dire que ne peuvent être diffusés sur cette liste que des messages ayant reçu l'approbation du modérateur.

Les informations émises courant 2010 par le réseau proviennent essentiellement du secrétaire (Olivier Pigounidès) et de la présidente (Annie Weidknet).

Elles sont essentiellement de 2 ordres :

- administratif, comme par exemple, les compte-rendus des réunions du conseil d'administration
- informatif :
- sur les actualités, comme la Brève,
- sur les travaux réalisés en interne du Réseau comme, par exemple, l'avancement des ateliers de l'année (sujets décidés en AG),
- sur des sujets touchant particulièrement le monde des amap comme, par exemple, les contrôles effectués actuellement par la DDPP,
- sur des articles touchant de près ou de loin l'agriculture, comme par exemple, des articles de presse.

Dans les TUYAUX...

Assemblée Générale Ordinaire 2010

L'assemblée générale du Réseau AMAP Midi-Pyrénées aura lieu :

le dimanche 13 février 2011 à 9h30

à la salle du château de CATALA, Boulevard de Catala, SAINT-ORENS.

Les convocations ont été envoyées aux correspondants de chaque AMAP, qui devront en informer leurs adhérents. Pour rappel, les statuts du Réseau sont consultables sur le site internet : www.amapreseau-mp.org

Essaimage : pour de nouvelles AMAP

L'essaimage est porté au niveau du Réseau par les bénévoles parrains des nouveaux groupes et des nouveaux paysans.

Mais il est aussi de la responsabilité de tous!

Chaque amapien peut participer à développer le concept. En rejoignant le groupe des essaimeurs, en faisant autour de soi la promotion du concept, en essayant à partir de sa propre Amap, en faisant connaître au réseau les possibilités de création de groupes (listes d'attente....) ou des noms de producteurs candidats etc.. Le réseau permet à tous de rester en lien, de coordonner leur action, de partager et transmettre l'expérience individuelle et collective, de réfléchir ensemble aux bonnes pratiques pour des AMAP réussies, d'élaborer ensemble les supports pour l'action.

Producteur ou mangeur, vous souhaitez vous impliquer dans l'essaimage et le parrainage de nouvelles AMAP ? Contactez Eve Barbaza qui vous inscrira sur une liste de diffusion spécifique.

Le comité de rédaction

Contact Eve (assistante administrative salariée de l'association) :

assistant@amapreseau-mp.org ou 05 34 25 15 42, du lundi au vendredi, de 9h à 13h.